

Compte-rendu des Rencontres de février 2025

Thématique : Ma scolarité (1/2)

Date : vendredi 28 février 2025

Participant.e.s : 15 enfants de 6 à 15 ans

Espace Angela Davis à Tremblay-en-France

Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- La possibilité de bien dormir, bien manger le matin et d'être en forme avant d'aller à l'école.
- Se sentir à l'aise dans ses vêtements.
- Un temps suffisamment important pour se préparer lorsqu'on en a besoin. Par conséquent, le fait d'être réveillé plus tôt lorsqu'on le souhaite.
- La possibilité de planifier sa semaine d'école.
- La possibilité de retrouver ses ami.e.s dans son établissement scolaire.
- “ Etre avec nos ami.e.s c'est rassurant. ”
- La possibilité de choisir son établissement scolaire en cas de besoin.
- Respecter le souhait de (ne pas) parler / rendre visible son placement.
- “ J'ai demandé à arrêter les signatures "famille d'accueil" et cela a été respecté. ”
- L'anticipation de l'établissement scolaire pour faire signer les documents importants.
- La signature rapide des documents (carnet, demande de sortie...) grâce à la signature d'un professionnel du lieu d'accueil / la signature de l'inspectrice avec délégation de signature...
- La possibilité de choisir où faire ses devoirs.
- “ Le maître nous autorise à faire les devoirs en classe. ”

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'éloignement entre son lieu de vie et son établissement scolaire qui n'est pas voulu.
- L'impossibilité de se réveiller seul.e sans le veilleur ou l'éducateur, notamment car les chambres sont partagées.
- Les conflits horaires entre les cours et les rendez-vous liés à son placement (ex : visites médiatisées).
- “ Les visites médiatisées sont en même temps que certains cours donc on doit rater les cours. Avant [les visites] c'était le week-end. ”
- Les délais de paiement par l'ASE de sorties/voyages scolaires.
- L'absence de numéro de téléphone auquel joindre le/la référent.e ASE en cas de besoin.
- La contrainte de devoir parler de son placement ou que le placement soit évoqué sans que l'enfant soit d'accord.
- “ Cela m'a dérangé que des personnes sachent que je suis placé.e. Je ne le dis qu'aux personnes de confiance. ”
- Dans certains cas, un manque d'appui dans la réalisation des devoirs.
- “ Les adultes travaillent ou sont sur leur téléphone, ils sont occupés. ”

Les propositions

- * Être dans de bonnes conditions pour se préparer à aller à l'école (bien dormir, bien manger, être réveillé à l'heure qui permet de se préparer sereinement...).
- * Pouvoir choisir ses fournitures scolaires.
- * Préparer ses affaires la veille pour ne pas en oublier, et si besoin être accompagné par un adulte pour le faire.
- * Mieux être accompagné.e pour faire baisser la pression de l'école ou des examens.
- * Pouvoir choisir son établissement scolaire, notamment pour garder les liens avec ses ami.e.s.
- * Mieux articuler les rendez-vous liés au placement avec l'école (ex : visites médiatisées).
- * Éviter les conflits d'agenda entre sorties scolaires et rendez-vous liés au placement.
- * Rendre les sorties scolaires gratuites ou améliorer la prise en charge financière des sorties pour les enfants et jeunes confiés.
- * Du côté des établissements scolaires, anticiper l'envoi de documents et des demandes d'autorisation parentale.
- * Du côté des lieux d'accueil ou du service ASE, garantir une signature rapide et un paiement rapide pour les frais liés à l'école (sortie, voyage...).
- * Être consulté.e et respecté.e sur la manière de présenter sa situation de placement à l'école, que ce soit aux professionnels ou aux camarades (par ex : la signature du lieu d'accueil, la présentation au portail...)
- * Aller à l'école en voiture lorsqu'on en a besoin (difficulté à marcher, distance éloignée et donc retards).



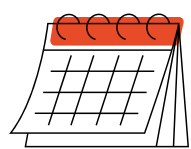
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de février 2025

Thématique : Ma scolarité (2/2)



Date : vendredi 28 février 2025



Participant.e.s : 15 enfants de 6 à 15 ans



Espace Angela Davis à Tremblay-en-France



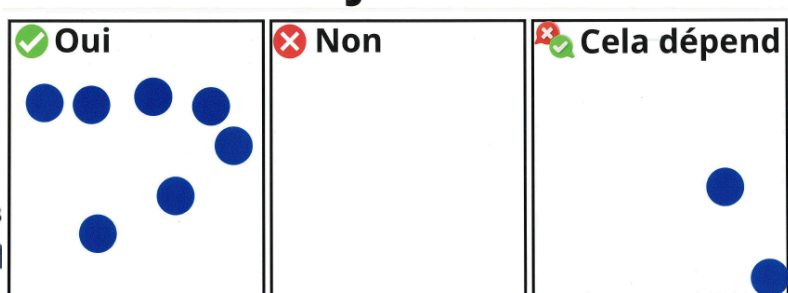
Thème n°1

L' A I D E A U X

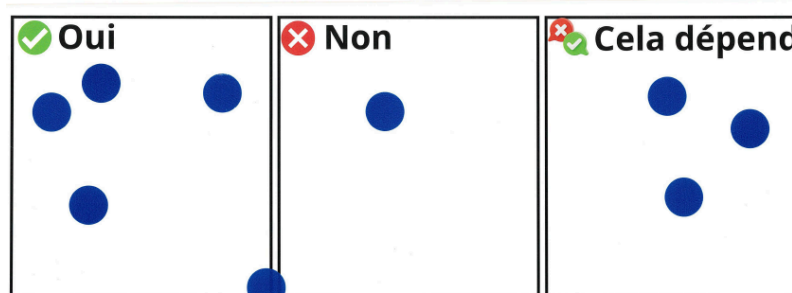
D E V O I R S



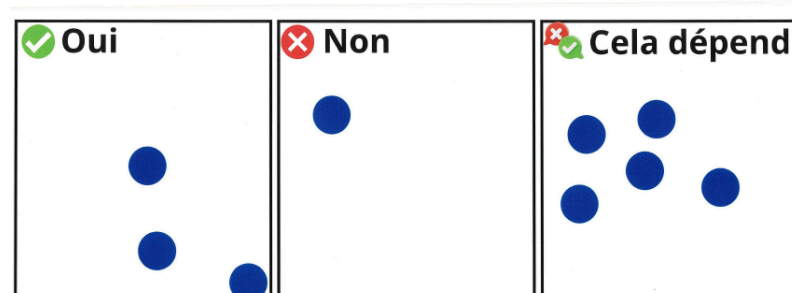
1. J'ai de l'aide d'un adulte pour faire mes devoirs si je le demande



2. Je fais mes devoirs à la maison



3. Je regarde mon bulletin scolaire avec un adulte



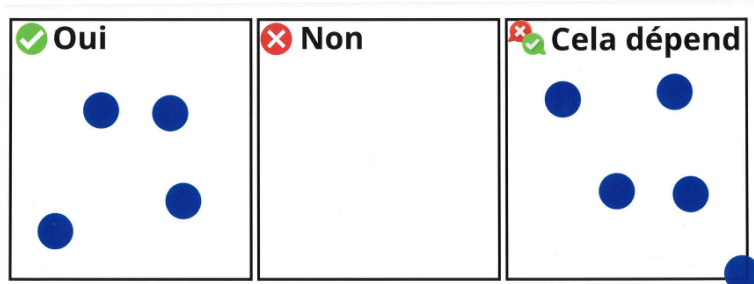
Thème n°2

D A N S L A

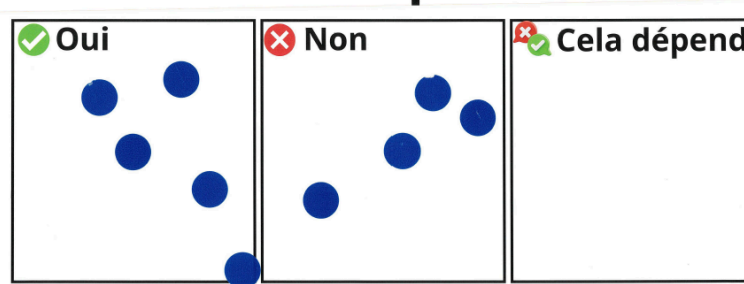
C L A S S E



4. Je me sens bien avec mes camarades de classe



5. Mon maître / ma maîtresse connaît ma situation de placement



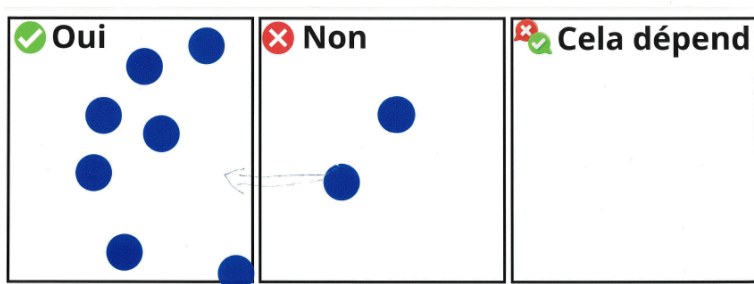
Thème n°3

M E S

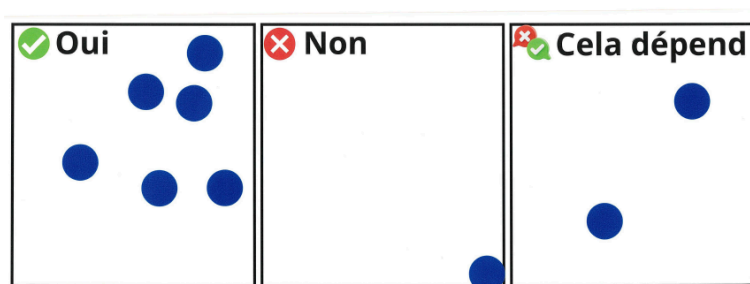
F O U R N I T U R E S



6. Je peux choisir mes fournitures scolaires



7. Je prépare mes affaires d'école tout(e) seul(e)



Thème n°4

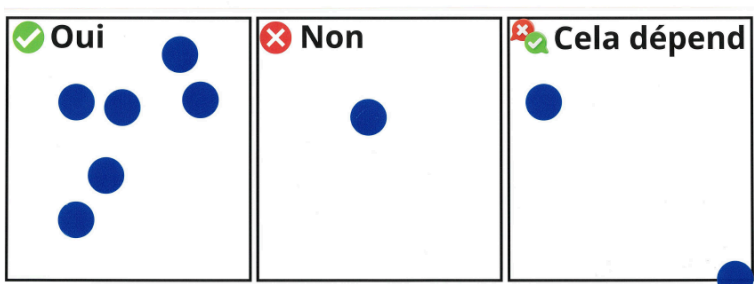
L A



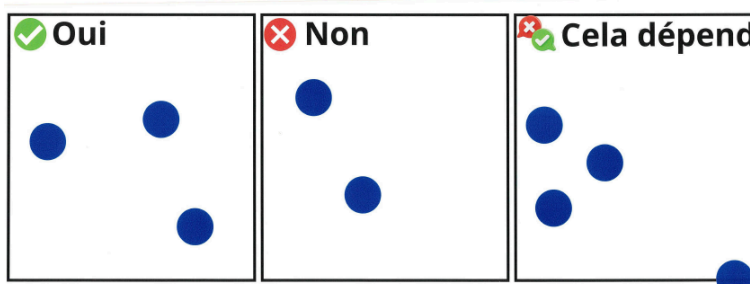
P R E P A R A T I O N



8. Je vais à l'école accompagné(e) d'un adulte



9. Je vais à l'école à pied



Thème n°5

L E S

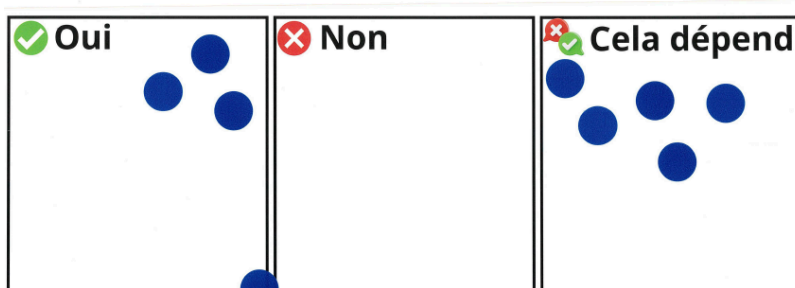


S O R T I E S

S C O L A I R E S



10. Je peux aller à toutes les sorties organisées à l'école



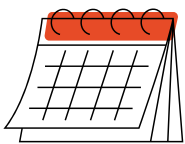
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de février 2025

Thématique : Ma prise d'autonomie



Date : vendredi 28 février 2025



Participant.e.s : 6 enfants de 12 à 15 ans



Espace Angela Davis à Tremblay-en-France



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- **L'appui des adultes** (assistant.e.s familiaux, professionnels en foyer) **pour apprendre à vivre en autonomie.** Par exemple : l'apprentissage de la lessive, l'apprentissage de la cuisine...
- **L'organisation et la répartition des tâches notamment sur les lieux d'accueil collectifs.**

“ Avant c'était surtout les filles mais maintenant c'est bien réparti. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Le peu d'informations données sur l'accompagnement vers l'autonomie lorsque l'on a entre 12 et 15 ans.** Par exemple : le peu d'informations sur ce qu'est la semi-autonomie, comment demander...
- **Le manque d'informations au plus tôt sur les aides qui existent pour les jeunes.** Par exemple : permis de conduire, aide pour l'orientation scolaire et professionnelle...

“ Je ne sais pas où aller pour être aidée sur les démarches. ”

Les propositions

- * **Etre accompagné.e [physiquement] par les professionnels lors de rendez-vous liés à l'autonomie** (Par exemple : faire le trajet pour se rendre à son stagela première fois avec un adulte).
- * **Mieux être aidé pour apprendre à faire seul et en autonomie certaines tâches du quotidien** (Par exemple : faire la cuisine, faire la lessive...).
- * **Apprendre avec les adultes à réaliser les démarches administratives en autonomie.**
- * **Mieux connaître les aides qui existent** (par exemple : l'aide au permis de conduire...), **le plus tôt et non à l'approche de ses 18 ans.**
- * **Pouvoir utiliser des trottinettes ou vélos pour se rendre à l'école seul.e.**

Extrait de la production artistique avec le Labo des Histoires*

*Pour l'année 2024-2025, les membres du Conseil des jeunes sont accompagnés par le Labo des Histoires pour documenter leur participation et relayer leurs propositions sous plusieurs formats (conte, affiches, textes, reportage dessiné...).

Ma prise d'autonomie ce n'est pas comme un rouge à lèvres parce que ce n'est pas aussi simple et ça met plus de temps.

Le collège ce n'est pas comme un oiseau parce que ça ne nous fait pas voyager.

Ma prise d'autonomie ressemble à un arc en ciel

Le collège c'est comme la mer parce qu'on nage dans les cours.

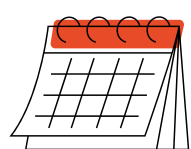


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Compte-rendu des Rencontres de mars 2025

Thématique : Mon inclusion dans la société (1/3)



Dates : samedi 1er mars et jeudi 6 mars 2025



Participant.e.s : 12 jeunes de 16 à 25 ans



Espace Yookan à Rosny-sous-Bois / Immeuble Picasso à Bobigny



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

Concernant l'accès à la culture, au sport et aux loisirs :

- La possibilité (pour la quasi totalité des participants) de pratiquer une activité (artistique, sportive...) en individuel.
- Pour certains, la pratique d'une activité sportive ou artistique a été permise à la suite du placement.

“ Moi j'ai fait du sport une fois placé. ”

- En foyer, le nombre important d'activités et sorties organisées pour les enfants et jeunes, pour la plupart réalisées en collectif.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Les multiples contraintes qui ne permettent pas à tous de pratiquer une activité :

- délai de réponse trop long pour réaliser l'inscription dans les temps.
- annonce d'un manque de budget (ex : équitation)
- manque de professionnels pour faire les accompagnements

- Un manque d'informations des enfants sur leur droit à pratiquer une activité et des professionnels sur les moyens à leur disposition.

“ On m'a jamais demandé et je ne savais pas que c'était possible. ”

- Un sentiment de différence d'accès en fonction des lieux d'accueil (entre le foyer et la famille d'accueil, ou bien entre les foyers / familles d'accueil)

“ Au foyer on est plus renfermé [sur le groupe] (...) mais ça dépend aussi des familles d'accueil. ”

Concernant la lutte contre les stéréotypes et discriminations :

- La capacité à identifier des personnes à qui parler en cas de discrimination (professionnels de l'ASE, professeurs, amis...)
- Les sensibilisations réalisées auprès des enfants et des jeunes (à l'école, au foyer, sur les réseaux sociaux...)
- Pour certains, des commentaires ou moqueries liés à leur placement.
- Pour certains, un manque d'identification de personnes à contacter en cas de discrimination subie.

Les propositions

Concernant l'accès à la culture, au sport et aux loisirs :

- * Garantir aux enfants et jeunes accueillis en famille d'accueil l'accès à des activités. Par exemple, des sorties culturelles (musée, expositions, aquarium, cinéma, patinoire, bowling...) pour se rapprocher de la famille d'accueil.

- * Augmenter l'argent de poche pour les activités pour pallier l'augmentation des tarifs d'inscription.

Sensibiliser les éducateurs pour obtenir davantage de sorties sportives.

- * Faire évoluer les règles de vie en fonction de l'âge des jeunes dans le collectif. Par exemple, pour un jeune de 18 ans, avoir une heure de rentrée plus tardive que 19h00.

- * Avoir un téléphone portable, notamment pour rester en contact avec son entourage.

- * Organiser des rencontres entre les enfants et jeunes accueillis en famille d'accueil et ceux accueillis en foyer pour parler de soi, partager un repas...

Concernant la lutte contre les stéréotypes et discriminations :

- * Informer et sensibiliser aux discriminations et leurs conséquences.

Cette information doit se faire de manière adaptée et bienveillante. Par exemple :

- en racontant des histoires aux jeunes leur permettant de comprendre ce que sont les discriminations et de les mettre à l'aise pour en parler ;
- en transmettant des documents qu'ils garderaient pour les informer et donner les contacts en cas de besoin.

- * Etre respecté dans son identité.



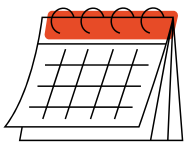
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de mars 2025

Thématique : Mon inclusion dans la société (2/3)



Dates : samedi 1er mars et jeudi 6 mars 2025



Participant.e.s : 12 jeunes de 16 à 25 ans



Espace Yookan à Rosny-sous-Bois / Immeuble Picasso à Bobigny



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

Concernant l'apprentissage de la citoyenneté et de l'accès aux droits :

- L'appui important des professionnels (en protection de l'enfance, dans les établissements scolaires ou de formation...) pour réaliser les démarches nécessaires.
- Pour certains, le réseau personnel peut apporter un appui lors des démarches notamment d'insertion :
“ J'ai trouvé mon travail grâce à mon entourage familial. ”
- Pour la totalité des participants, le fait d'être investi dans le collectif :
 - au sein du foyer ou de la famille d'accueil via la participation aux tâches ménagères, l'entraide pour réaliser ses devoirs, la participation au conseil de vie sociale...
 - au sein de leur établissement scolaire de formation en tant que délégué.e
 - au sein d'associations telle que l'association d'entraide des anciens enfants confiés en Seine-Saint-Denis



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le sentiment de ne pas être tout le temps aidé dans ses démarches lorsque le besoin est ressenti :

“ J'ai l'impression qu'ils travaillent dans le bureau exprès quand on a des besoins. ”

- Le manque d'informations et de formation des professionnels pour qu'ils puissent orienter les jeunes dans leurs démarches d'accès aux droits.

- Une incidence de l'organisation de l'équipe [dans le cas d'un accueil en établissement] qui se répercute sur la vie quotidienne des enfants et jeunes :

“ Une équipe qui est mal organisée c'est aussi des enfants qui sont mal organisés. ”

- Le sentiment que certains professionnels ne respectent pas les lieux de vie ou les enfants (posture de supériorité, bruits pendant la nuit...)

“ Il faut éduquer les éducateurs. ”

Les propositions

Concernant l'apprentissage de la citoyenneté et de l'accès aux droits :

- * Réaliser des ateliers dans les structures pour que les enfants et jeunes aient accès à l'information sur leurs droits ou les sensibiliser sur certains thèmes. Ces ateliers pourraient être organisés une fois par mois.
- * Etre informé.e de ses droits également dès le premier entretien avec son référent. Cette proposition rejoint le besoin de disposer d'un support écrit et ludique expliquant le parcours en protection de l'enfance et les droits et aides à disposition de chaque enfant et jeune. Un premier travail sera réalisé en avril 2025 avec les membres du Conseil des jeunes.
- * Organiser des discussions avec les éducateurs. En lien, travailler sur le respect mutuel et donc la posture de certains professionnels vis-à-vis des lieux ou des enfants.
- * Spécialiser certains éducateurs sur des sujets précis pour qu'ils puissent mieux orienter et accompagner dans les démarches*
- * Accompagner les jeunes dans l'apprentissage des démarches afin qu'ils soient autonomes.
- * Baisser le nombre de jeunes suivis par les éducateurs pour qu'ils puissent mieux répondre à leurs besoins.
- * Avoir un moyen de faire participer les jeunes accueillis dans les autres départements mais suivis en Seine-Saint-Denis (au conseil des jeunes ou dans d'autres projets).

*A ce titre, au sein des circonscriptions ASE, des postes de Conseiller en insertion socioprofessionnelle ont été créés pour mieux répondre aux besoins des jeunes majeurs ou en approche de leur majorité.



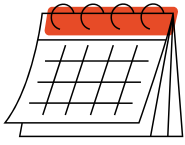
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de février 2025

Thématique : Mon inclusion dans la société (3/3)



Dates : samedi 1er mars et jeudi 6 mars 2025



Participant.e.s : 12 jeunes de 16 à 25 ans



Espace Yookan à Rosny-sous-Bois / Immeuble Picasso à Bobigny

Affirmations	Nombre de "oui"	Nombre de "non"	Nombre de "autre"
J'ai pratiqué un sport / une activité seul.e pendant mon placement	8	3	
J'ai dû arrêter un sport / une activité que je faisais au moment de mon placement	4	5	2
Il y a une différence entre les familles d'accueil et les foyers vis-à-vis de l'accès à la culture, au sport et aux loisirs	4	2	5
Il m'est déjà arrivé de subir des commentaires ou moqueries par d'autres jeunes ou adultes vis-à-vis de mon placement	4	8	
J'ai déjà été sensibilisé.e aux préjugés et discriminations (par exemple : à l'école, au foyer)	7	5	
Si je suis discriminé.e, je sais à qui en parler	9	1	2
J'ai déjà eu des difficultés pour réaliser mes démarches pour accéder à mes droits	4	6	2
Je me sens bien informé.e sur les droits qu'ont les enfants et jeunes (notamment ceux confiés)	3	5	2
Je m'investis au sein de mon lieu d'accueil, dans une association, dans ma ville...	12		



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57